

LINGREVILLE

Bulletin Municipal - été 2010



Jaquet
10

Les événements 2010

Dans la matinée du Samedi Saint est remise à l'honneur l'ancienne cuve des fonts baptismaux datant du XIIIe s.



Dans le cadre du regroupement de l'école sur un seul site, les élus de Lingreville visitent l'école de St Samson.



On a toujours besoin d'un plus petit que soit pour déneiger la place de Lingreville

Activités pour les vacances

A Lingreville, on pense d'abord: plage, baignades, bronzage (mais oui!), mais d'autres distractions sont possibles sur place et dans un rayon de quelques kilomètres.

Loisirs et sports

Sur place: l'accès aux terrains de football et de pétanque est libre.

La location du court de tennis (3€ de l'heure) se fait au café des Triolettes.

Les promeneurs trouveront des circuits balisés et pourront utiliser les nombreux chemins qui traversent la commune

Annville: mini-golf ouvert du 12 juin au 5 septembre, camping des peupliers

Hauteville sur mer:

- sports nautiques: kayak de mer, char à voile, location de catamaran, stages de voile.

ANH, avenue du sud, réservations au 02 33 47 58 37

- équitation: ballades, baby poney, stages adultes et enfants

Centre équestre avenue des sports, 02 33 45 56 20

- location de vélos: vélos pour adultes et enfants, tandems, rosales et vélos électriques (nouveau 2010).

Tél. 02 33 45 88 78 et 06 74 90 16 93

- tennis: 8 courts extérieurs, 1 court couvert, cours particuliers ou collectifs

Avenue des sports, 02 33 47 50 07

Espaces culturels

Bibliothèque pour tous Hauteville sur mer :

Du 01/09 au 31/06:

Mardi de 15h à 17h 30

Mercredi de 15h 30 à 17h 30

Samedi de 10h à 12h

Du 01/07 au 31/08 :

lundi, mardi, et vendredi

17h à 19h

Mercredi et samedi

de 10h à 12h

Bibliothèque municipale de Montmartin sur mer :

Lundi et mercredi de 10h à 12h

Cinéma Hauteville sur mer: 2 salles, dont une équipée en projection numérique et 3D

Espaces publics numériques : accès à internet, ouverts toute l'année (téléphoner pour connaître les horaires d'ouverture)

- Hauteville/mer: «la souris de la plage»

Avenue de l'Aumesle, 02 33 76 51 87

- Quettreville/sienne : « Louis Beuve »

Place Louis Beuve, 02 33 45 97 53

Office de tourisme

Ouvert toute l'année

Hauteville/mer ,30 Avenue de l'Aumesle

02 33 47 51 80

Sommaire

Les commissions municipales	p4
Le budget primitif 2010	p7
Communauté de Communes: Ses compétences (troisième partie)	p8
Le Syndicat Mixte du Pays de Coutances	p9
La plage de Lingreville : Cure de jouvence pour trotteurs et galopeurs.....	p10
Lingreville d'antan: Lingreville et le Havre de la Vanlée	p14
Lingreville d'antan: Les seigneurs Belin et Fremin	p16
Calendrier des manifestations	p17
Lingreville et nos enfants	p18
La parole aux associations	p19
Etat-Civil	p22
Les événements 2010	p23
Gastronomie	p23

Edito

Lingreville, terre de mutation ?



Pour ceux qui connaissent bien notre commune, il est impressionnant de constater comment, en quelques décennies, Lingreville s'est adaptée aux difficultés économiques du moment en accueillant de nouvelles activités.

Cela a permis à notre commune de conserver une source de revenus et un nombre d'emplois conséquent pour ses habitants.

Le maraîchage a entraîné une activité d'expédition et par la suite de transport qui, à son tour, a permis le développement des entreprises artisanales de maintenance automobile. L'activité des pêcheurs a fait place à la conchyliculture. Les entreprises artisanales évoluent constamment, et demain...

Et demain... Port à sec, entraînement des chevaux, thalassothérapie équine... un grand nombre de projets sont à l'étude ou en cours de réalisation. Notre rôle est d'accompagner ces projets, pour que Lingreville reste une commune vivante et que ces différentes activités se développent dans le respect du bien commun et des intérêts de chacun.

Bel été, bonnes vacances.

Votre Maire,
Jean-Benoît RAULT

Le mot de la commission « communication »

Dans ce bulletin de juillet nous irons à la rencontre des éleveurs qui, hiver comme été, entraînent leurs chevaux sur la plage de Lingreville. En ce temps de vacances, et alors que de nouveaux éleveurs s'implantent sur la commune, nous avons jugé utile de vous faire découvrir leur passion pour le cheval. Que les agriculteurs et conchyliculteurs de Lingreville soient rassurés ils seront à l'honneur dans nos prochains bulletins.

Le bulletin de fin d'année sera consacré aux services et en particulier à l'école. A cette occasion, nous souhaitons réaliser une exposition des photos des classes d'hier à aujourd'hui. Pour cela nous ferons appel à vos albums de photos et à vos souvenirs.

Au moment de mettre sous presse ce cinquième bulletin permettez moi de remercier tous ceux qui œuvrent à sa réalisation et en particulier nos deux spécialistes : Lucien Ledanois et Jean Paul Peltier mais aussi toute l'équipe de rédaction : Annie Babin, Claudine Bonhomme, Nadia Quesnel, Brigitte Remigereau et Michel Fauvel sans oublier Nicolas Evariste qui assure la mise en page.

Xavier Jacquet

En couverture

A gauche, casque blanc, Cyrill Chenu, entraîneur. A droite, casque jaune à bandes noires, son salarié Vincent Lebec. De concert, les voila qui reviennent du «bout du monde». Bien calés sur leur sulky, maculés de sable, au trot et sans ralentir, ils franchissent les rivières laissées par la mer à marée basse. Au loin les pieux situent la scène et, sur l'horizon, les bleus des dunes de Bricqueville et de la mer se confondent. Voila 12 ans que Cyrill a adopté la plage de Lingreville pour y entraîner ses trotteurs. Il vient chaque jour ou presque de Ver et pourtant il aurait aimé s'installer chez nous. En août, dans le cadre du prochain salon des « Artistes Granvillais » dont je fais partie, je vous invite à venir découvrir l'original de cette aquarelle ainsi que d'autres de mes peintures parmi toutes celles des artistes qui comme moi aiment les paysages et les lumières de notre côte des havres.

Xavier Jacquet

Les commissions municipales

Commission Urbanisme

Depuis l'an dernier la commission s'est réunie à trois reprises et deux autres réunions ont eu lieu en commission élargie, avec le C.A.U.E, pour travailler sur le projet de l'aménagement du bourg.

Les trois réunions ont traité principalement du camping illégal sur le territoire de la commune, des problèmes que cela engendre (poubelles, nuisances visuelles, insalubrité) et des solutions qui pourraient être apportées.

La distribution de containers semi-collectifs et individuels ainsi que le ramassage des ordures ménagères dans la zone des marais ont été bénéfiques.

Pour les problèmes d'insalubrité, nous y travaillons avec les visites du SPANC où, à l'échéance de ces contrôles, les propriétaires concernés seront contraints de se conformer à la réglementation de l'assainissement non collectif.

Quant à l'aspect visuel de certaines installations, lors de la dernière réunion de la commission, il a été proposé de soumettre deux propositions à la prochaine réunion du conseil municipal:

- Promulguer un arrêté municipal interdisant le camping sur la zone 2N.
- Engager une procédure judiciaire pour les nouveaux mobil-homes, abris de jardins et nouvelles installations dans les zones 1N, 2N et 1AUT.

Par ailleurs trois nouveaux containers enterrés ont été installés sur le parking en face du terrain de boules avec l'appui du syndicat de la Perelle (containers payés par le syndicat et aménagement à la charge de la commune). Avec cette réalisation innovante nous espérons ne plus voir traîner de cartons et autres encombrants en surface.



D'un autre côté, une visite de l'école de Saint Samson de Bonfossé dans le courant du mois de février nous a permis d'apprécier la réalisation de cet ensemble. Celle-ci a conforté notre réflexion pour le transfert de l'école maternelle et la garderie vers le site de l'école primaire. Le conseil municipal a donc pris la décision de construire une nouvelle école et de créer en parallèle un petit lotissement sur le terrain disponible, que la commune a acquis pour le

détournement de la voirie (parcelle AE 155 appartenant aux héritiers de Mr Bernard FREMIN).

Daniel MARIE



Commission Voirie

Dans le bulletin municipal de l'été 2009, je vous informais de la programmation de gros travaux d'enrobé sur le territoire de la commune. Comme vous avez pu le constater, début 2010 nous sommes passés à la réalisation concrète sur le terrain, tant en ce qui concerne les routes à compétence communautaire que les routes à compétence communale. L'ensemble des travaux, préparation des chantiers, enrobé, accotements, mise à la cote des ouvrages de bouches d'égout et des grilles d'eaux pluviales, tout a été mené à bien dans les délais impartis. Malgré quelques désagréments inhérents à ce genre de chantier, il a été réalisé pour le plus grand confort et la satisfaction de tous.

En ce qui concerne les routes départementales: étant donné le report toujours plus lointain des déviations de Quetteville et de Muneville, pour des raisons budgétaires, un rendez-vous a été pris au Conseil Général. Nous avons rencontré Mr BEAUFILS, Vice-président en charge des infrastructures routières et Mr LECOQ, Directeur départemental des routes.



Conséquences inattendues des travaux: Elle & Vire au fossé.

Nous avons discuté de la liaison de Lingreville avec la Départementale 971 (axe Coutances Granville) Dans le projet initial, deux liaisons étaient retenues sur le territoire

de la commune pour la circulation des poids lourds : d'une part la D 220 (axe bourg de Lingreville-Quettreville), d'autre part la D 298 (axe zone artisanale, hameau Labour-Muneville). Pour causes de restriction budgétaire, il nous a été signifié qu'une seule des deux liaisons verrait le jour. Il s'avère qu'il n'est pas possible, pour des raisons évidentes de sécurité, de faire déboucher des poids lourds dans le bourg de Muneville. Il semblerait donc que la meilleure possibilité soit l'aménagement de la D220 (route de Quettreville) d'autant que les emprises sont déjà réservées. De plus, la création tant attendue d'un rond point au frot (intersection D220 D20) est programmée. Pour venir compléter ce dispositif il y aura rue du Val, un sens unique pour les poids lourds, un tourner à gauche sur la D20, puis l'aménagement d'une voie nouvelle entre la rue du Val et la route de Quettreville. Un dernier point a été évoqué lors de cette réunion sur le mauvais état de la D298 (rue du Ruet).

Parmi les programmes de travaux communaux courants, il y a l'entretien des bernes et des talus. Le fauchage des bernes a été lancé fin mai. En accord avec la communauté de communes, le fauchage des talus s'effectuera en juillet. De plus dans le courant de l'hiver une campagne a été menée pour le déneigement et le rebouchage de nombreux trous dans nos chemins communaux.

Denis MARTIN

Commission pour le développement Economique, Touristique et Commission Communication

Développement Economique:

Plusieurs des artisans rencontrés lors de la préparation du précédent bulletin nous ont fait part de leur volonté de développer et d'agrandir leurs entreprises. Or la municipalité de Lingreville se trouve dans l'impossibilité de leur offrir soit des terrains soit des locaux à vocation artisanale ou commerciale. Comment répondre à leurs demandes quand les seuls terrains aménageables en zone artisanale sont mis en culture et non viabilisés ? Quand la loi Littoral rend très difficile la construction de locaux d'exploitation en zone côtière? Devons nous chaque fois répondre par la négative alors que notre zone est officiellement reconnue dans le SCoT du pays de Coutances, laisse partir nos entreprises et refuser ceux qui frappent à notre porte ? Une large concertation sur le sujet sera engagée à l'automne.

Autre motif d'inquiétude: le maraîchage. Lingreville avec la participation du Centre de formation des adultes du lycée de Coutances (CFPPA) a pris l'initiative de répondre à l'appel à projet «Pôle d'Excellences Rurales» mis en place par l'Etat. Ce projet visant à la reconquête de la production légumière dans le respect des règles du «Grenelle de l'environnement», sur notre territoire, mais aussi sur l'ensemble de la côte des havres, est maintenant soutenu et porté par la communauté de communes et le Syndicat mixte du pays de Coutances. Les organisations agricoles ont globalement approuvé la démarche qui devrait être validée par les services de l'Etat avant la fin de l'année. Pôle d'Excellence ou non, ce dossier est maintenant sur rail et dès la rentrée scolaire de septembre, les stagiaires

du CFPPA réaliseront une étude du territoire et de la qualité des sols à Lingreville et dans les autres communes du canton.



Tourisme et Communication :

Depuis un an, la commission communication a travaillé à la refonte du site Internet de la commune. Normalement la mise en ligne de ce nouveau site est prévue pour les premiers jours de juillet. Pour y accéder taper «Lingreville» ou mairie de Lingreville. Vous verrez tout est neuf. Nous avons voulu un site en continuel renouvellement. Les rubriques seront périodiquement enrichies et, grâce aux différents liens, vous aurez accès à une foule d'informations. Ainsi, par exemple, tous les bulletins municipaux seront consultables soit en totalité soit par rubrique. Un seul conseil, soyez curieux et si vous rencontrez des difficultés d'accès dites le nous. Ce site est le vôtre, la commission est ouverte à vos remarques et propositions.



Etiez-vous à l'écoute de France Bleu Cotentin ce lundi de Pentecôte? Si oui, vous savez que L'émission «Bonjour chez vous» était diffusée depuis la mairie de Lingreville où monsieur le maire, Lucien Ledanois notre historien, et votre serviteur ont vanté les mérites de votre cité. Un regret aucun Lingremais n'a gagné de lots et pourtant les questions étaient faciles.

X.Jacquet.

Commission Affaires Scolaires

Des nouvelles de notre école : depuis le mois de mai 2010 notre école est entrée véritablement dans l'ère numérique. Les élèves disposent d'un matériel portable performant grâce à l'opération «école numérique rurale», conduite en partenariat entre l'école, la municipalité et l'Education Nationale. Quatorze ordinateurs portables travaillent en réseau, une imprimante, un vidéo projecteur et un tableau interactif viennent d'être achetés dans ce cadre. Le coût de 14 000€ a été subventionné à hauteur de 9 000€ par l'Education Nationale.



Du nouveau, pour la rentrée de septembre. Après quatre ans de service dans notre commune, Mlle LUCAS, directrice, et Mme FONTEIN iront rejoindre d'autres affectations.

Nous accueillerons deux nouveaux professeurs des écoles : Mme DUBOURGET, qui prendra la direction de l'école, aura en charge les CM1 CM2. Et Mme PARDO enseignera les CE1 CE2. Mme BEZIERS et Mme COLOMBINE conservent leur poste.

Concernant les élèves: 8 prendront la route du collège. Les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée sont les suivantes :

Classe de Mme DUBOURGET: 13 CM2 et 9 CM1
Classe de Mme PARDO: 11 CE2 et 12 CE1
Classe de Mme BEZIERS: 12 CP et 7 Grande Section
Classe de Mme COLOMBINE: 11 MS et 12 Petite Section.

Des effectifs réguliers qui permettent d'envisager sereinement le projet de construction sur lequel nous reviendrons ultérieurement. En attendant la prochaine rentrée, nous souhaitons de bonnes vacances à tous et à toutes

Jean Benoît Rault



Commission «Finances»

Comme chaque année, la commission finances a préparé le budget 2010. En séance du 2 avril 2010, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2009 en conformité avec le compte de gestion du comptable du Trésor public.

Il fait ressortir pour le budget général un excédent de fonctionnement de 114 762,83€ et un résultat d'investissement de 14 048,23 €.

Le budget «service assainissement 2009» également approuvé, fait ressortir à nouveau un déficit de fonctionnement de 30 903,07€ et un excédent d'investissement de 106 529,44€.

En fonctionnement, les principales dépenses sont : la participation au syndicat de traitement des eaux usées de Montmartin, Hauteville, Annoville et Lingreville, et le remboursement des intérêts de la dette. Les recettes principales sont générées par les redevances assainissement et les taxes de raccordement. Comme pour 2009 le déficit sera comblé par le budget général de la commune.

Les principales dépenses d'investissement ont été le remboursement du capital de la dette et l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées aux Verrouis, rendue possible grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de la Manche complétées par un emprunt.



Le Budget primitif 2010 vous est donné en page 7 . Il reprend des dossiers commencés ou non en 2009 et qui seront poursuivis en 2010 ainsi que des nouveaux projets tel que le regroupement de l'école sur un seul site et la création d'une garderie. Projet déterminant pour la commune mais dont la réalisation dépendra des subventions que nous obtiendrons de l'Etat.

X.J.

Le Budget Primitif 2010

Section Fonctionnement

Dépenses

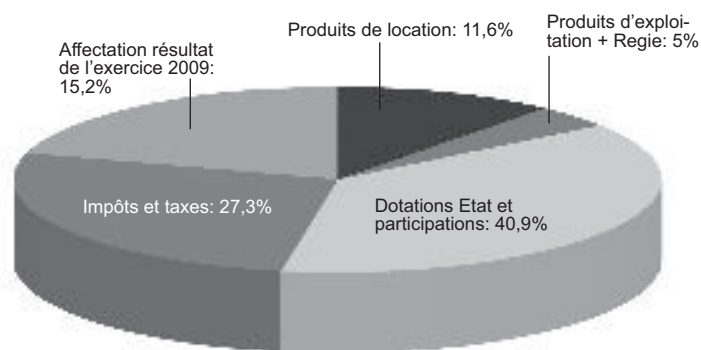
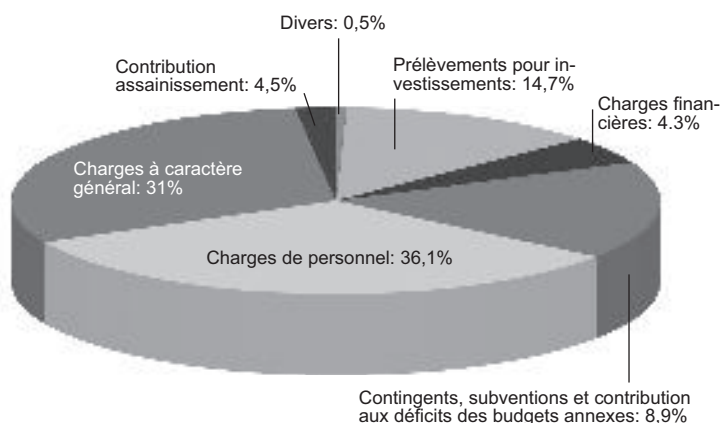
- Charges à caractère général	224 343 €
- Charges de personnel	261 370 €
- Contingents, subventions et contribution aux déficits des budgets annexes	64 420 €
- Charges financières	31 600 €
- Prélèvements pour investissements	106 107 €
- Dotation aux amortissements	0 €
- Contribution au service assainissement	32 635 €
- Divers	2 900 €

TOTAL: 723 375 €

Recettes

- Impôts et taxes	197 738 €
- Dotations Etat et participations	295 786 €
- Produits d'exploitation	32 364 €
- Produits de locations	84 022 €
- Affectation résultat de l'exercice 2009	109 465 €
- Travaux en régie	4 000 €

TOTAL: 723 375 €



Section Investissement

Dépenses

- Remboursement d'emprunts	57 160 €
- Dépenses d'équipements	1 196 104 €
- Acquisition de terrains	155 000 €
- Autres (cautions, études...)	8 050 €
- Déficit d'investissement 2009	47 490 €

TOTAL: 1 463 804 €

Recettes

- Emprunts	594 200 €
- Subvention et participations	437 341 €
- FCTVA	139 574 €
- Affectation résultat 2009	153 582 €
- Virement section investissement	106 107 €
- Autres (amortissem., dépôts de garantie)	33 000 €
- Taxe local d'équipement	1 000 €

TOTAL: 1 463 804 €

NOUVEAUX PROGRAMMES INSCRITS AU BUDGET 2010

Réserves foncières, acquisition de terrains	155 000 €
Travaux de réfection voirie – programme 2009 / réalisation 2010	138 500 €
Travaux de voirie pôle scolaire et lotissement	168 000 €
Travaux de bâtiments communaux (réserve)	30 000 €
Pôle scolaire et garderie	774 000 €
Gîte presbytère et autres bâtiments communaux	9 000 €
Matériel technique	6 800 €
Sanitaires de la plage	30 000 €
Voirie et espace vert au lotissement des clos - programme 2009 / réalisation 2010	150 000 €
Matériel informatique pour l'école	14 500 €

Communauté de Communes (CdC) du canton de Montmartin sur mer

Ses compétences (troisième partie)



Dans le bulletin d'été de l'année dernière nous vous avons présenté deux compétences de la CdC : le service de l'eau et la voirie. Aujourd'hui nous allons nous arrêter sur une compétence parmi les plus importantes : **la politique du logement et du cadre de vie.**

Cette compétence comporte plusieurs volets :

- La création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ayant pour mission la conduite d'étude, la création, l'extension et la gestion de la maison de retraite «les Dunes» à Annoville ainsi que des services annexes organisés auprès des personnes âgées du canton (service de repas à domicile)
- Gestion de la banque alimentaire
- Actions sociales (bilan de santé)
- Mise en place d'un service de transport de proximité certain jours vers Monmartin, Hauteville et Coutances.

Les douze communes du canton sont représentées au sein de la **commission des affaires sociales**. Cette commission, présidée par madame Ghislaine BUSNEL maire d'Hérenquerville, comprend 19 membres. Contrairement aux autres commissions, les membres sont à la fois des élus délégués à communauté de communes et des représentants des CCAS communaux. Lingreville est représentée par Charlyne Bois et Daniel Marie.

Concrètement que nous propose le CIAS ?

Pour vous en parler, nous avons rencontré monsieur DELHUMEAU directeur de la maison de retraite :

Le Centre Intercommunal d'action sociale du Canton de Montmartin sur Mer (CIAS) a pour Président Eric de la Forcade. Le conseil d'administration du CIAS est formé de 13 membres élus dont Daniel Marie pour Lingreville et de 12 membres désignés ou représentants locaux d'associations parmi lesquels Marie-Thérèse Mahé représente les Lingremais. Le rôle du CIAS est de mettre en place l'action sociale d'un secteur. Il permet de mutualiser les moyens et de coordonner les services. Sur notre canton, le CIAS gère la maison de retraite des dunes à Annoville et le portage des repas à domicile.



Travaux d'agrandissement de la maison de retraite

La Maison de retraite de notre canton est un établissement public hébergeant des personnes âgées valides ou dépendantes (EHPAD). Elle propose un accueil permanent, mais aussi dans une moindre part, un accueil temporaire, et un accueil à la journée pour soulager les aidants familiaux qui ont en charge un ascendant. Les résidents gardent leur médecin traitant. La maison de retraite est aujourd'hui un service médico-social avec une dimension hôtelière, puisqu'elle héberge des clients qui paient des prestations. Le coût est de 1 500 euros environ par mois. Il y a 45 lits et bientôt 60 à compter de janvier 2011, puisque l'extension est en bonne voie de réalisation. La moyenne d'âge des résidents est de 85 ans. La plupart d'entre eux ont habité le pays de Coutances, ou y ont des attaches. Il y a une liste d'attente importante.

En 2009 il y a eu 7 Lingremais et Lingremaises qui ont fait le choix de vivre à temps plein ou partiel en résidence à Annoville. Il y en a 4 actuellement.

Il serait souhaitable que l'entrée en EHPAD soit préparée longtemps à l'avance, car dans l'urgence il y a souvent peu de solution. Le directeur aimerait que les CCAS de chaque commune puissent informer de leurs droits les personnes prioritaires, en particulier les hommes célibataires âgés, vivant seul, et les personnes isolées. Déjà, à Lingreville, 17,43 % des habitants ont de plus de 75 ans, et il semblerait que la tendance démographique des communes littorales de la zone ouest du Cotentin suive cette tendance du vieillissement de la population.

Le portage des repas à domicile.



C'est un service proposé aux ressortissants de notre canton, soit à des personnes âgées de plus de 60 ans, soit à des personnes reconnues handicapées par la maison départementale MDPH. La confection des repas et la livraison à domicile est une prestation assurée par la maison de retraite des Dunes. Le coût est de 6,90 € pour le midi et de 2,30 € pour le repas du soir. En 2009 il y a eu 1428 repas du midi servis à des Lingremais et Lingremaises et 523 repas du soir. Actuellement il y a 4 bénéficiaires sur Lingreville.

**Contact: Mr DELHUMEAU, Directeur, Maison de Retraite des Dunes, le Bourg, 50660 ANNOVILLE.
Tel. 02 33 76 83 00**

Le Syndicat Mixte du Pays de Coutances. Son fonctionnement et sa composition (première partie)



QU'EST CE QUE LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE COUTANCES?

Le Syndicat Mixte du pays de Coutances est un établissement public créé le 1er janvier 2004. Il est régi selon le code général des collectivités territoriales et a pour objet :

- 1 - d'élaborer, de suivre et de réviser le schéma de cohérence territoriale (S.C.o.T.)
- 2 - d'assurer le développement économique de son territoire
- 3 - de faciliter, dans la cohérence, la mise en œuvre du projet de Pays ou de la charte de développement du Pays de Coutances.



Pour la compétence S.C.o.T. adhérent : Les communautés de communes de Cerisy-la-Salle, Coutances, Gavray, La Haye-du-Puits, Lessay, Montmartin-sur-Mer, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin, Sèves-Taute et le Conseil Général de la Manche.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT.

Le conseil syndical

Le Syndicat Mixte est administré par un conseil composé de 54 délégués titulaires répartis entre les neuf Communautés de communes nommées ci dessus dont 6 délégués pour la Communauté de communes de Montmartin-sur-Mer.

Le président et le bureau

Le 29 Mai 2008 le comité syndical a procédé à l'élection du président, des 20 membres du bureau et des membres des commissions.

Monsieur Yves Michel président du CdC du canton de Saint- Malo de la Lande et maire de Tourville sur Sienne est élu président

Pour la CdC de montmartin sont élus membres du bureau : Joël Doyere et Patrick Helaine décédé en 2009 et qui sera normalement remplacé par Eric de Laforcade.

Composition des commissions :

Commission «SCoT»:

M. Raymond Delauney et M. Xavier Jacquet représentent la CdC de Montmartin parmi les 18 membres de la commission.

Commission «Affaires Economiques»:

M. Joël Doyere fait partie des 21 membres de la commission.

Commission «Pays»:

la CdC est représentée par M. Alain Viel et M. Joël Doyere

Commission «Communication»:

M. Joël Doyere et M. Xavier Jacquet sont membres de la commission.

COMPÉTENCES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE COUTANCES

Avec l'élaboration du S.C.o.T, le développement économique du territoire est la principale compétence du SMPC. A ce titre et pour les 6 prochaines années, le Syndicat Mixte vous offre la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour réaliser des projets locaux novateurs grâce au concours de l'Europe.

Une enveloppe FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) de 912 000€ a été accordée au Pays de Coutances. Elle permet de financer le programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement Rural). Ce programme s'adresse à tous les acteurs de la vie rurale (commune, structure intercommunale, chambre consulaire, entreprise, exploitation agricole, association, organisme de formation, ...).

Jusqu'à présent, les projets retenus devaient répondre aux 3 axes suivants:

- **Axe 1 : Solidarité entre acteurs d'une même filière**
 - Développer des filières de productions agricoles de qualité
 - Développer le tourisme durable
- **Axe 2 : Solidarité entre acteurs de secteurs complémentaires**
 - Développer les démarches d'intégration des performances environnementales dans les pratiques.
 - Assurer un accueil et un accompagnement performant des acteurs du territoire pour un développement harmonieux.
- **Axe 3 : Solidarité pour un partage des ressources.**
 - Sensibiliser l'ensemble des acteurs sur les problématiques de consommation de l'espace et de l'eau.
 - Conforter les pôles de formation existants et permettre la création de nouvelles formations.

Les projets mis en oeuvre dans le cadre du programme LEADER doivent s'insérer dans une des fiches-actions définissant chacun des 3 axes.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter l'équipe LEADER:

Anne SCHMITTER - Animatrice du programme:

02 33 76 79 69 et **Céline GUERARD** - Responsable financière: 02 33 76 79 68

Email: leader@paysdecoutances.fr

Dans un prochain bulletin nous vous parlerons du «SCoT»: schéma de cohérence territorial qui, depuis le 27 mai est validé par les services de l'état et donc opposable à tous les documents d'urbanisme (POS, PLU...) passés ou futurs pour l'ensemble des communes du pays de Coutances.

Xavier Jacquet

La plage de Lingreville : Cure de jouvence pour trotteurs et galopeurs.

Qui, au petit matin, n'a pas goûté au plaisir de l'immensité de plage de Lingreville alors que la mer vient de se retirer découvrant de vastes étendues de sable fin.

C'est l'heure où les trotteurs et leurs frères sulkys arrivent par vagues successives, et prennent possession d'un estran immaculé, pour des courses folles qui, un peu avant dix heures, se termineront par de délicieux bains de mer. Tous les éleveurs et les entraîneurs rencontrés sont unanimes, la plage de Lingreville est un bain de jouvence pour leurs chevaux. Une plage de sable fin souple et ferme à la fois, une ligne droite de plus de cinq kilomètres, l'air marin combiné aux vertus curatives de l'eau de mer, où trouver meilleure thalassothérapie pour parfaire la forme d'un cheval la veille d'une grande course ?

Voilà bientôt 20 ans que les éleveurs ont découvert Lingreville et aujourd'hui ils sont de plus en plus nombreux à vouloir profiter des bienfaits de notre estran.

Doit-on s'en plaindre ? Certainement pas. Cependant afin d'éviter tout conflit avec les autres usagers de la plage, baigneurs, plaisanciers et conchyliculteurs, une large concertation sera engagée début juillet.

Sans attendre nous vous invitons à faire connaissance avec quelques uns des éleveurs et entraîneurs, grands consommateurs du bon air de la plage de Lingreville.

X.J.

Un entraîneur lingremois: Georges Auvray

Arrivé depuis avril 2007 à Lingreville, Georges AUVRAY est bien connu dans le milieu hippique. Depuis 1981, il s'est illustré dans toutes les disciplines de course.

Il a d'abord été pendant 20 ans jockey au galop (plat, obstacle, cross...), puis ensuite chez les trotteurs dont il est aussi entraîneur et naisseur depuis 2007. Il s'occupe d'une dizaine de chevaux de courses en pension et en propriété le temps de leur carrière sportive. Il dispose à Lingreville de 5 boxes et 3 paddocks (enclos). Il travaille également sur la commune de Ver où il dispose d'une vingtaine d'hectares familiaux sur lesquels il fait de l'élevage.



Son activité consiste à préparer les trotteurs sur différents terrains, comme des athlètes de haut niveau, et à les accompagner sur les hippodromes les jours de meeting. Il a choisi de résider proche de la mer, car la thalassothérapie équine sert à détendre et récompenser les chevaux après l'effort. Avec sa femme, Elodie, qui assume aussi une activité professionnelle à l'extérieur, ils apprécient leur cadre de vie propice à leurs activités, et sont heureux d'avoir rencontré beaucoup de solidarité dans leur entourage.

Contact: Georges et Elodie AUVRAY 4 rue du Philippe à Lingreville 02 33 45 95 24

Leader des entraîneurs français de chevaux d'obstacle: Guy CHEREL

Guy CHEREL est né en Bretagne dans une famille modeste. Il a commencé sa carrière en 1983 en s'occupant de 3 chevaux de course chez Jean-Claude EVAIN à Sartilly. Quelques années plus tard il s'installe à son compte. En 1995, il achète à GAVRAY une ferme en bordure de la Sienne. Aujourd'hui, il est à la tête d'une entreprise hippique de beaucoup de chevaux avec 35 salariés. Il partage son temps entre Maisons-Laffitte, Gavray et St Martin de Bréhal où il loue des boxes.

Depuis 1984, debout tous les matins à 6h30, il entraîne ses poulains sur la grève depuis Granville, jusqu'au bout du monde de Bricqueville sur Mer.

Mais depuis 4 à 5 ans, cette piste de bord de mer est devenue moins performante, en raison des cailloux ramenés par l'érosion.

C'est pourquoi il apprécie aujourd'hui la plage de Lingreville qui est restée superbement fine et plate. L'air de la côte ouest du Cotentin est très vivifiant pour les équidés venant de la région parisienne. En 3 semaines ils se refont une santé. Guy CHEREL aimerait bien acquérir des terres agricoles à Lingreville mais à la seule condition de pouvoir obtenir de la DDTM un avis favorable pour la construction de boxes.

Contact : Guy CHEREL La Parquerie 50450 GAVRAY 02 33 91 91 09



Une écurie de débouillage et de pré-entraînement: Chez Gwendolina Gadbled-Jennet

Chef d'exploitation depuis 2007, Gwendolina GADBLED-JENNET installe à Lingreville sa nouvelle écurie en mai 2010. Avec un salarié, elle soigne et entraîne une dizaine de galopeurs, pur-sang anglais, confiés par des éleveurs et des entraîneurs. Elle accueille des yearling à l'âge de 18 mois et les garde pendant 2 à 6 mois selon les demandes des propriétaires.

Elle développe aussi les soins en mer et la baignade pour les chevaux de la région parisienne qui ont besoin de changer d'air. Une cure de thalasso sur la plage de Lingreville, constante, plate, et sans cailloux, est bénéfique aux équidés stressés ou blessés.



Son mari, Joël JENNET ayant une activité professionnelle salariée en région parisienne, emploie tous ses temps libre dans l'exploitation familiale. Ce jeune couple réfléchit aussi à un projet associatif pour la valorisation des coursiers réformés. Yannick GADBLED, le frère, de St Martin de Bréhal, est aussi Jockey bien connu dans le milieu hippique. Une famille dont l'histoire s'inscrit sûrement dans la saga des passionnés de chevaux.

Contact : Gwendolina GADBLED-JENNET 12 rue des Salines à Lingreville. 06 98 51 91 16.

Un éleveur de trotteurs : Jean-Pierre Maine.

La passion pour les chevaux s'est ancrée dès le jeune âge de Jean Pierre MAINE, lorsque son père Auguste attelait le Cob à la charrette familiale pour remonter la Pailleule de la mer. Ensuite le déclic est venu lorsque le trotteur Jag de Bellouet, qui s'entraînait régulièrement sous sa fenêtre sur la plage de Lingreville a gagné plusieurs trophées prestigieux, dont la consécration a été le prix d'Amérique.

Au début des années 2000, Jean-Pierre MAINE, bien connu dans son activité de conchyliculteur, s'initie à la conduite des chevaux en sulky et se met à consacrer du temps à de jeunes pouliches. Avec sa femme Jeanine, ils commencent par acquérir des parts dans 2 trotteurs.

En 2008, à la suite d'une liquidation d'écurie, ils décident d'avoir leurs propres chevaux. Ils soignent d'abord Suzeraine et aujourd'hui ils fondent leur espoir dans la jeune jument de 3 ans Two Girls de Dombrée. Ils élèvent

ainsi une huitaine chevaux jusqu'à la prise en main par un driver. Jean-Pierre MAINE est très occupé Outre les activités dans son entreprise, il assure les soins aux équidés, tous les matins et tous les soirs. Puis 3 ou 4 fois par semaine, il les conduit en Van jusque sur la plage pour les atteler au sulky et les faire trotter sur les 5 Km de ligne droite qui vont de l'estuaire nord de la Vanlée jusqu'à Montmartin sur Mer, et cela par tous les temps, même lorsqu'il neige... Le trot attelé est un sport qui peut être pratiqué longtemps, tout au long de l'existence, dit-il. Et il ajoute : «La vie avec les chevaux, c'est un plaisir, mais ce n'est pas un loisir»

Contact: Jean-Pierre MAINE 53 rue de Chausey à Lingreville. 02 33. 47.72.98.



Lionel Martin, fidèle habitué de la plage

C'est depuis 1992 que Lionel MARTIN vient le matin à Lingreville pour l'entraînement de ses chevaux sur l'estran. Habitant Quettreville-sur-Sienne, il est l'un des premiers à avoir apprécié notre site pour entraîner ses jeunes espoirs, les pousser dans l'effort, mais aussi les faire marcher tranquillement dans l'eau, les détendre et les récompenser lorsqu'ils ont bien travaillé. Depuis il a fait bien des émules puisqu'ils sont actuellement une dizaine de professionnels extérieurs à la commune, à venir profiter des bienfaits de la plage, plus particulièrement de septembre à juin de chaque année.



Lionel MARTIN est éleveur et entraîneur d'une quinzaine de trotteurs. Il possède un manège et une piste de sable de 650 m sur son exploitation. Mais à force de tourner en rond la musculature des chevaux souffre. Les coursiers ont besoin d'être allongés sur de grandes distances pour être performants. Son inquiétude est que les réglementations européennes viennent interdire un jour la libre utilisation des espaces naturels.

Contact: Lionel MARTIN 118 rue Charles de Gaulle 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE. Tél. 02 33 47 89 84

J'en parlerai ... à mon cheval !

Le mot «cheval» vient du latin populaire «caballus» qui signifiait au départ «mauvais cheval», puis cheval «ongre castré» et enfin «cheval de travail».

Cette étymologie s'est transformée peu à peu suivant les pays et les régions.

En anglais «horse», en allemand «pferd», en espagnol «caballo». En normand: j'va et en breton: marc'h.

Le cheval est un mammifère connu depuis la préhistoire, de la taille d'un gros chien, il a évolué au cours des millénaires pour devenir cet animal connu de tous dans tous les pays. Utilisé comme moyen de locomotion, de traction, de portage, mais aussi pour la guerre, pour le sport, les loisirs, les spectacles, la thérapie...le cheval est un animal attachant.

A ce titre il est très présent dans notre langage, et tous nous y faisons souvent référence au cours de nos conversations.

Voici quelques expressions «chevalines»

Monter sur ses grands chevaux (se mettre en colère)
-Avoir une fièvre de cheval et donc ... prendre un remède de cheval !

Briquer son cheval par la queue (manquer de méthode dans la réalisation d'un projet), s'oppose à celui qui est à cheval sur ses principes, et fait de son projet son cheval de bataille.

Cette femme virile et robuste est qualifiée de «grand cheval», elle peut coiffer ses cheveux en queue de

cheval et déplorer une «culotte de cheval»

Ce n'est pas un mauvais cheval ! est le contraire de celui dont on dit: «c'est un cheval échappé» (il se soustrait à la discipline), et risque de devenir un cheval de retour (un récidiviste).

Il n'y a pas bon cheval qui ne bronche (même le meilleur peut se tromper) – A cheval donné on ne regarde pas la bride – Changer son cheval borgne contre un aveugle-Trouver sous le sabot d'un cheval (trouver aisément) opposé à ça ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval (difficile à obtenir).

Il est bon cheval de trompette (se dit d'une personne que les menaces n'effraient pas) – L'œil du maître engraisse le cheval (quand on surveille ses affaires elles vont mieux).

Et pour finir quelques mots d'auteurs plus ou moins sérieux.

Le cheval est la plus noble conquête de l'homme (Buffon)- l'homme n'aura jamais la perfection du cheval (Spinoza) - Un cheval ! Un cheval ! Mon royaume pour un cheval !

(W. Shakespeare)

Quand l'homme a inventé la selle, il s'aperçut que le plus gros restait à faire : rattraper le cheval (Francis Cavanna)

–Un animal dangereux aux deux bouts et inconfortable au milieu (Winston Churchill).

Annie Babin





Amis et soigneurs de chevaux: Vos droits et devoirs

L'identification et le puçage des chevaux est obligatoire depuis le 1er janvier 2008. (article L.212-9 du Code Rural). L'inscription se fait au Haras national de St Lô (02 33 77 88 76). Un technicien passe ensuite chez le propriétaire. Puis le cheval est immatriculé au fichier central zootechnique (n°SIRE). Le certificat d'identification et le livret sanitaire doivent accompagner le cheval lors de ses déplacements hors de son lieu habituel. Tout changement de propriété d'un équidé, ou changement d'adresse du propriétaire doit être déclaré auprès du Haras national le plus proche.

Conditions de détention: Les chevaux doivent être maintenus en bon état de santé et d'entretien. Ils doivent être protégés contre les intempéries et les températures extrêmes. Les animaux ne doivent pas pouvoir s'échapper. Les écuries doivent être à plus de 50m des locaux occupés par des tiers. Les logements des salariés de l'exploitation et les chambres d'hôtes à la ferme ne sont pas considérés comme des locaux occupés par des tiers.

Les fumières: Les dépôts de fumiers doivent être à plus de 35m d'un puits, et à plus de 200m des zones de baignade ou de pisciculture.

Si le fumier de cheval est entreposé à l'extérieur, il

est nécessaire de construire une fosse étanche pour recueillir les eaux de pluies souillées.

De manière plus économique, il est possible d'installer une plate forme à fumier non étanche, sous un auvent car le fumier de cheval ne produit pas de purin. (A titre indicatif, un cheval produit 2m³ de fumier par mois en moyenne). Si une fumière est reconnue nuisible à la santé publique elle sera reconstruite ou supprimée.

Roulotte: Une jument attelée à une roulotte constitue un « véhicule ». Ce moyen de transport est autorisé, il doit respecter le code de la route.

Randonnées équestres: Le déplacement à cheval sur les voies de circulation est autorisé, dans le respect du code de la route. Les dunes littorales sont trop fragiles pour supporter le piétinement des chevaux. La descente à la mer par les siffle vents, est interdite car elle accélère l'érosion lors des fortes marées.

En raison du nombre croissant de chevaux sur le littoral une réglementation est en cours. La circulation des randonnées à cheval sera balisée et les entrainements sur l'estran seront limités dans un créneau horaire.

Brigitte Remigereau

Lingreville d'Antan

Lingreville et le Havre de la Vanlée Suite des parutions été 2008 et 2009, par JP PELTIER.

Remarque préliminaire sur la toponymie.

Le nom du havre: le toponyme est bien «Havre de la Vanlée», comme indiqué sur les documents officiels, les cartes IGN ou la signalisation routière. Il est aussi vrai que les cartes anciennes (Mariette ou Cassini) ne mentionnent que Havre de Lingreville. Ne déclenchons pas de querelle de clochers, et utilisons l'appellation officielle.

Nous avons supposé qu'il y a 5 ou 6000 ans notre havre n'en était pas encore un, seulement une vaste espace marécageux ne communiquant pas directement avec la mer. Il en devait en être isolé par un cordon sableux relativement peu épais. Les vents d'ouest continuaient à le faire reculer en le roulant sur lui-même (comme toute dune mobile) et transportaient des sables de manière continue vers l'intérieur.

Sans pouvoir dater l'évènement ni ses causes possibles, origine marine (épisode de tempêtes violentes coïncidant avec grandes marées) ou terrestres (épisodes de grandes crues); un jour le cordon s'est ouvert, et la communication s'est faite entre le marais et la mer de manière irréversible: Irréversible, car le mouvement des eaux dans la brèche deux fois par jour en interdisait toute reconstitution naturelle. Ce scénario particulier d'ouverture à la mer d'une formation lagunaire sans exutoire (avec écoulement des eaux lagunaires sous la dune) s'est peut être rencontré en d'autres endroits par (côte bretonne entre Audierne et Penmarch).

La zone était devenue maritime, le havre de la Vanlée était né. Il est probable que dans sa forme générale il pouvait ressembler à l'actuel, son évolution ultérieure l'a amené aux dimensions que nous lui connaissons.

Un espace maritime pour deux raisons :

D'abord parce que le milieu était soumis au sel. C'est un point capital.

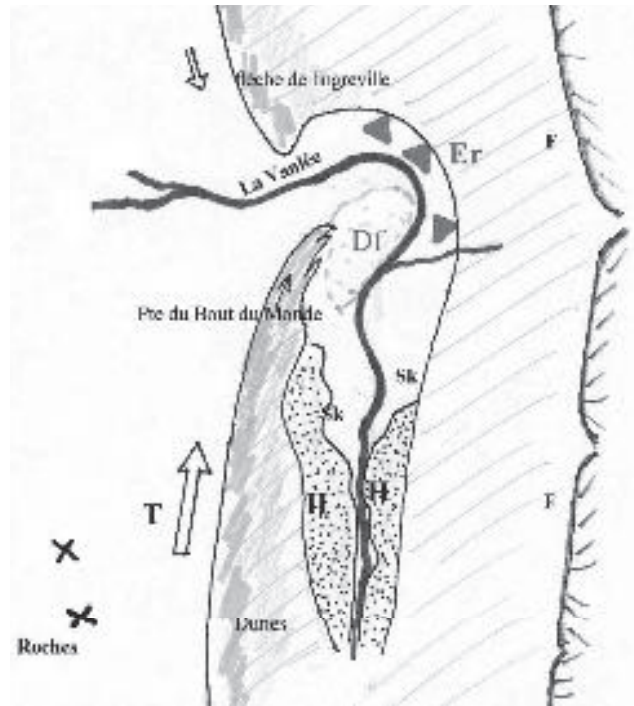
A chaque marée, et en fonction de leur ampleur (que plus tard on appellera marnage*) les diverses zones de la dépression occupée par le marais étaient plus ou moins recouvertes par l'eau de mer et cela a rapidement changé la nature des végétaux qui y pouvaient vivre. Il est devenu le domaine des plantes qui nous sont familières comme l'obione ou glinette. Dites halophiles car elles supportent le sel, elles sont caractéristiques des herbous.

Ensuite, parce que les courants de remplissage et de vidange alternés à chaque marée allaient «imprimer leur marque» sur le terrain sableux sur lequel le lit (petit lit il est vrai) de la rivière avait trouvé son cheminement vers la mer.

Devenu estuaire, ce marais était alors soumis aux éléments marins et climatiques (marées, vents et courants), ils allaient le faire évoluer vers sa forme actuelle dans une dynamique analogue à celle qui modèle chacun des havres de notre littoral sableux de Granville à Carterets.

Ce qu'est et comment fonctionne un havre

C'est d'abord un estuaire, c'est-à-dire le lieu où une rivière (de la plus petite au plus gros fleuve) rejoint la mer. Le schéma de principe ci-dessous (basé sur la forme générale du havre de la Vanlée) nous en donne les grandes lignes.



Une **flèche dunaire**, plus ou moins longue, qui borde l'estuaire, et offre un abri (le havre).

Des **zones de sédimentation** (crochons C ; slikke Sk; schorre ou herbous H)

Des **zones d'érosion** souvent face à l'extrémité de la flèche en progression.

Une **rivière** divagante parfois en chenaux multiples.

Certains havres peuvent présenter deux flèches dunaires, de sens opposés, semblant le fermer en laissant seulement sortir la rivière vers la mer. Mais souvent l'une est beaucoup plus puissante que l'autre. C'est le cas du havre de la Vanlée.



La sortie et les deux flèches du havre de la Vanlée en 2002.

Comment fonctionne un havre ?

La **flèche dunaire, ici la Pointe du Bout du monde***, est en évolution permanente.

Elle commande toute la dynamique du havre et son fonctionnement. Nourrie par le transit sédimentaire (T); elle progresse par crochons sableux successifs en forme de bec de perroquet qui créent des zones abritées, siège de sédimentation à chaque marée.

Caractéristique fondamentale du havre, cette sédimentation est variée selon les niveaux.

Dès **l'entrée du havre**, les particules les plus grosses – sables, graviers, voire galets amenées par la marée montante, forment le **delta de flot** (Df). Vers l'amont de la rivière, la sédimentation se différencie selon les milieux et les particules les plus fines transportées jusqu'au fond des havres s'y déposent. Les niveaux submergés à chaque marée y forment une boue sablo-vaseuse (la slikke – Sk). C'est là que se forment les tanguières autrefois exploitées. Cette slikke est vite colonisée par des plantes adaptées au milieu salé (ex salicornes). Les zones submergées seulement aux pleines mers de vive eau, un peu plus hautes, forment le schorre à la végétation halophile caractéristique comme l'obione.

Ce sont les herbues ou prés salés avec leurs chenaux de marée caractéristiques, leur ensemble avec la slikke constitue le marais maritime.

Près de la sortie, la progression de la flèche repousse peu à peu le lit de la rivière qu'empruntent flot et jusant, générant une **érosion** parfois très forte sur la rive opposée du havre (Er)

La **biodiversité** présente dans ces milieux interfaces entre terre et mer est d'une **extraordinaire richesse** tant floristique que faunistique – particulièrement avicole – qui motive à juste titre leur fréquent classement en zones protégées.

Enfin, dernier point important, la marée n'est pas symétrique, et le courant de flot qui remplit le havre est toujours plus fort que le jusant qui le vide. Il «importe» davantage de sédiments que le jusant ne peut évacuer, d'où un bilan sédimentaire positif qui se répète marée après marée. C'est l'origine du **colmatage inéluctable** des havres... les extractions de tanguie du passé contribuaient sans doute à le ralentir en maintenant plus élevé le volume oscillant de la masse d'eau.

Les vagues et les vents sont les moteurs des mouvements de sable le long de la côte – donc les constructeurs des flèches dunaires qui commandent les havres. Ils peuvent aussi en être les destructeurs, lors d'épisodes de violentes tempêtes par exemple. Ainsi, les flèches comme la Pointe du Bout du monde ou même la Pointe d'Agon ne sont pas à l'abri d'une rupture... ce qui modifierait fort la dynamique interne des havres concernés.

Retenons qu'un havre est un milieu très mobile, fluctuant selon les éléments marins et climatiques. L'image que nous en avons et son usage par l'homme ne sont que des instantanés dans son histoire.

Et le Havre de la Vanlée dans tout ça

Après ces généralités sur les havres, abordons maintenant quelques aspects de celui de la Vanlée et de son évolution.

Nous n'en ferons pas ici une description topographique,

ce document n'est pas un guide touristique ! il en existe de fort bons, et la lecture d'une carte IGN au 25.000ème est aussi recommandée.

Rappelons seulement ses dimensions intérieures. Etiré Sud-Nord de Bréville à Lingreville sur plus de 8 Kms et d'une largeur moyenne d'environ 1 Km, il apparaît comme inscrit totalement sur la couche dunaire qui recouvre le plateau rocheux primaire (schistes briovériens pour les amateurs de géologie). Notons cependant la relativement faible épaisseur de cette couche de sable, percée par les Roches de Bréhal» sur l'estran (à l'extérieur de la Pointe du Bout du monde), Gontran, Baudron, Pontéroc, Faburel. Quelques anciens des Salines savent aussi qu'au milieu du havre, des roches sous le sable sont très proches (il y a quelques dizaines d'années, il était impossible d'y enfoncer des piquets ...pour la pêche)

Intéressons nous aux trois composantes essentielles du havre:

1 - le cordon littoral externe, le «Bout du Monde» (*), dont le nom évoque bien l'impression ressentie lorsqu'on parcourt cette langue de sable – magnifique et sans fin. D'environ un Km de large dans sa partie sud, au niveau de Coudeville et St Martin, cette dune grise, ancienne est depuis longtemps occupée, exploitée et urbanisée; les espaces restés naturels y sont rares. Sa partie nord (au-delà de la route submersible), sur près de 2500m. restée sauvage nous permet d'y décoder le paysage et son évolution. De l'autre côté de la sortie du havre, la flèche de Lingreville est beaucoup plus courte, réduite à un simple moignon témoignant d'un apport sableux beaucoup plus faible.

Depuis le relevé cadastral de 1828, la Pointe du Bout du Monde a progressé de plus de 850 mètres, soit une vitesse moyenne de 5 m/an. Elle commande toute l'évolution du havre. Nous y reviendrons.

2 - Le havre proprement dit, le marais maritime envahi à chaque marée, avec ses deux grands domaines, slikke et schorre beaucoup plus développés sur la face interne de la flèche dunaire. Déjà évoqués.

3 - L'ensemble des anciens cordons et dunes rétro littorales qui s'étendent vers l'est pour rejoindre la falaise morte. Les sols dunaires y ont évolué, d'abord en pelouses, parfois recouverts par les apports alluvionnaires et ceux du sol ancien. Cette zone bordée par la rive droite de la Vanlée constitue face interne du havre, sujette à une érosion très forte au nord du débouché du Talvast, ruisseau qui sépare Lingreville de Bricqueville. C'est la zone des exploitations maraîchères, dont les terrains ont été dans le passé largement amendés par les apports des tanguières voisines. On y trouve encore quelques traces (en voie de disparition par érosion) du relief des anciens cordons dunaires, d'altitude inférieure à 10 mètres, comme «la butte à Isabelle», le seul point haut résiduel offrant encore une vue générale du havre.

* Nous avons utilisé le toponyme « Pointe du Bout du monde» pour désigner la flèche qui borde le havre. Ce ne serait qu'une appellation récente, elle aurait autrefois été désignée sous le nom de Tombelaine.

À suivre ...

Les Seigneurs Belin et Fremin

Nous avons vu précédemment que le territoire de LINGREVILLE se composait principalement de deux fiefs nobles: le fief de Meurdrac et le fief d'Ivoy.

Charles Belin (1575-1653), écuyer, conseiller du roi et procureur de Sa Majesté au bailliage de Coutances était le fils de Jacques Belin, sieur de la Fauvelière, originaire de La Vendelée, anobli en 1610. Charles Belin, sieur d'Ar-daine, était aussi Seigneur de Lingreville au titre du fief d'Ivoy qu'il avait acheté aux de Saint-Germain en 1628. C'est lui aussi qui, le 16 avril 1632 (notariat de Coutances) acquit d'Isaac II de Piennes, seigneur de Regnéville et de Bricqueville, la moitié du fief de Meurdrac.

Vraisemblablement entre 1632 et 1637, il acquit également le fief de Tourneville (que possédait en 1610 Simon de St Germain).

C'est lui encore qui, probablement, a reconstruit sur des bases plus anciennes le château de Lingreville.

Ces biens se maintiendront chez les Belin jusqu'en 1782 ; ils passeront alors aux Lecourtois de Ste Colombe (par héritage) puis aux Frémin, par mariage.

Tandis qu'Isaac Frémin, (1610-1680), sieur de la Trancardièrre, de Beaumont et des Contries, sieur de Lingreville, conseiller du roi, avocat en l'officialité de Coutances, lieutenant civil et criminel en l'amirauté, fils de Nicolas Frémin (1574-1624) et de Jeanne Bisson (morte à Bricqueville en 1660, à 88 ans) acquit – vraisemblablement aux Le Bas de la Vallée, originaires de Golleville – entre 1664 et 1670 – l'autre moitié du fief de Meurdrac qui restera chez les Frémin, vraisemblablement jusqu'à leur extinction en 1885.

Famille BELIN



Belin [de Tourneville, de la Rivière, de Guéhébert, de la Garanterie, de la Lande, de la Fauvelière]

D'or à la flamme de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or

Charles Belin sus-nommé a épousé en 1602 Judith de la Mare (+ 1655). Entre autres, ils ont eu deux enfants: Adrien (1603/1678), seigneur de Lingreville, procureur du roi, marié en 1635 à Renée Drosey, remarié en 1674 à Adrienne Quinette, Et Charles (1609-1652), sieur de Tourneville, marié en 1636 avec Marie Le Capelain.

De l'union de ces derniers est issu Adrien (1643-1728), seigneur de Lingreville, Tourneville, Muneville et Saussey, Conseiller du roi, qui s'est marié trois fois :

- d'abord, en 1668 avec Marie-Claude Michel âgée de 18 ans ;
- ensuite, en 1676, avec Marie Quesnel, une jeune fille de 15 ans ,
- et, enfin, en 1699, avec Charlotte Le Maistre (+ 1722).

De son premier mariage, il aura Adrien (1674-1717),

sieur de Lingreville, marié en 1712 avec Louise Julienne Ravend dont il aura deux filles.

De son second mariage, il aura: Louis Léonord (1682-1720), sieur de Saussey, marié en 1716 avec Charlotte Gabrielle Lepoupinel; et Jean-Baptiste (1696-1782), seigneur et patron de Lingreville, Tourneville et Saussey qui était ancien capitaine d'infanterie et, apparemment, célibataire; c'est le dernier du nom semble-t-il.

A sa mort, ce dernier semble avoir laissé pour héritier son petit-neveu et filleul Jean-Baptiste Le Courtois de Ste Colombe, nommé ci-après.

Louis Léonord Belin et Charlotte Le Poupinel auront une fille : Marie-Thérèse Belin (née vers 1718 +1754) mariée en 1738 avec Charles Bernardin Le Courtois écuyer (+ 1771), Seigneur d'Eroudeville (à Picauville), fils de Bernardin Le Courtois et de Jeanne Foubert ; dame et patronne de Ste Colombe.

Lesquels auront un fils: Jean-Baptiste Le Courtois de Ste Colombe (1745 – an IX), écuyer, seigneur d'Eroudeville, Ste Colombe et Muneville s/mer, marié avec Léonore Ambroisine Henriette de La Houssaye d'Ourville (1746-1830).

Filleul de Jean-Baptiste Belin, son grand-oncle nommé plus haut, il en héritera des fiefs de Lingreville et de Tourneville.

Jean-Baptiste Le Courtois de Ste Colombe et Léonore de la Houssaye d'Ourville auront, entre autres enfants, Henriette Le Courtois de Sainte-Colombe (1770-1847) filleule de son arrière-grand-oncle Jean-Baptiste Belin, mariée à St Sauveur-le-Vicomte le 30 vendémiaire an VIII avec Gabriel François Charles Frémin du Mesnil (1751-1844).

Famille FREMIN



Frémin [du Mesnil, de Beaumont, de Lingreville, de La Trancardièrre]

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles rangées en fasce, et en pointe d'une fourmi, le tout d'argent.

Aux XVIe-XVIIe s. on trouve, comme il est dit plus haut, Nicolas Frémin marié avec Jeanne Bisson. Ils auront 11 enfants parmi lesquels, le 10e : Isaac Frémin marié ::

- 1.- en 1638, à Coutances, avec Jeanne Doublet (+ 1656) dont postérité.
- 2.- au plus tard, en 1668, avec Catherine d'Argouges (+ 1696) sans postérité.

Parmi les enfants du premier lit, on trouve notamment: Pierre Frémin (1645-1712), sieur de la Trancardièrre, des Contries et de Beaumont, seigneur et patron de Lingreville, conseiller du roi, assesseur au bailliage de Coutances, marié :

- 1.- à Anctoville, après 1674, avec Renée de Carbonnel ;
- 2.- à St Nicolas-de-Coutances, en 1680, avec Colette Encoignard

De ce second mariage, il a eu notamment:
 Jean-Baptiste Frémin (1681-1745) sieur de Beaumont, avocat au Parlement, demeurant ordinairement à St Germain-en-Laye, propriétaire de « la Bissonnerie »
 Et Pierre Isaac Frémin (1695-1711), écuyer, sieur du Mesnil, seigneur de Lingreville et de Beaumont, ancien capitaine au régiment de Bretagne, conseiller secrétaire du roi, colonel de la milice bourgeoise de Coutances, marié avec Marguerite Pasquier (+ an VII à 84 ans).
 Ils auront quatre enfants dont Gabriel François Charles Frémin (1751-1844), sieur du Mesnil, officier au régiment de Penthievre, député (1813-1816), maire de Coutances (1811-1814, juillet 1815...), président du Conseil général (pendant près de 15 ans), créé baron de l'Empire en 1811, confirmé par ordonnance royale du 11 novembre 1814 et créé baron héréditaire par lettres patentes du roi Louis XVIII, à son retour en France, le 12 juillet 1830.
 Marié avec dame Henriette Le Courtois de Ste Colombe, nommée plus haut..

C'est ce mariage qui permet (vraisemblablement) de reconstituer l'ensemble du fief de Lingreville (Lingreville Ivoy + Lingreville Meurdrac, séparés depuis au moins le XIVe s.) : le mari possédant la moitié de Meurdrac et la femme possédant Ivoy et l'autre moitié de Meurdrac.
 M. Frémin du Mesnil est décédé à Coutances le 28 juillet 1844 et son épouse, également à Coutances, le 28 mai 1847.

Un fils unique est issu de leur union : Pierre Ernest Frémin du Mesnil (an 11 – 1882), polytechnicien, capitaine d'artillerie, conseiller général de Montmartin s/mer (1850-1871), marié en 1846 avec Anna Desmares veuve avec deux enfants (deux filles) d'Adolphe Quesnel de la Morinière.

Pierre Frémin du Mesnil et Anna Desmares eurent un fils unique: Gabriel Alfred Ernest Frémin du Mesnil, né à

Coutances le 4 juillet 1848, décédé en son château de Lingreville le 20 juillet 1885.

Il s'était marié peu de temps auparavant avec une personne originaire de Jersey : Suzanne Wallis. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Le baron est inhumé dans le cimetière de Lingreville, où l'on peut voir son tombeau de marbre blanc près de la grande croix du cimetière. Sur la stèle figure le blason des Frémin du Mesnil qui, dans le langage héraldique, se lit: «d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles rangées en fasce, et en pointe d'une fourmi, le tout d'argent ».



Ce fut le dernier descendant de nos seigneurs. Il avait légué tous ses biens à son épouse mais, peu de temps après le décès de son mari, celle-ci vendit le château et quitta Lingreville avant de se remarier d'abord avec un M. Danguy puis, ensuite, avec un Anglais, M. Dangerfield avec lequel elle est partie habiter en Angleterre.

Par suite de conventions intervenues entre elle et les sœurs utérines de son mari, le château est devenu la propriété de Mme d'Annoville et de Melle Quesnel de la Morinière, sa sœur puis est passé ultérieurement, par héritage, entre les mains de la famille de la Forcade qui en possède actuellement l'emplacement.

L.Ledanois - juin 2010 -

Sources principales :
 - Sté d'Archéologie de la Manche - mélanges - 6e série - 1977
 - Extrait de *Armorial du Cotentin* par Léonor DE MONS et Philippe LE GARÇON, à paraître.

Calendrier Prévisionnel des Manifestations

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
JUILLET	08	Balade du coucher de soleil Rando gratuite rendez-vous à 19H parking de l'église de Lingreville avec goûter offert par la municipalité	Office de Tourisme
	10 et 11	Fête St Martin - vide-greniers Restauration sur place et feu d'artifice	Comité des Fêtes
AOÛT	1er	Fête des coques d'or, avec messe en plein air Assemblée générale Assemblée générale à la salle communale	La Lingremaise Les Chasseurs Association de défense des propriétaires du «marais»
	07	Rentrée du Club	Le Club de L'amitié
	19 21	Randonnée des deux havres à pied et nouveauté 2010 à VTT Assemblée générale du club	Amis de L'école Publique Le club de l'amitié
OCTOBRE	02	Soirée cinéma au Normandy : enfants à 18h, adultes à 20h30	UFEL
	10	Repas des anciens	CCAS de Lingreville
NOVEMBRE	16	Concours de belote ouvert à tous	Le club de l'amitié
	21	Repas guinguette le Dimanche midi	UFEL
DECEMBRE	12	Marché de Noël	UFEL
	14	Repas de Noël du club	Le club de l'amitié
	13 au 31	Quinzaine commerciale	UFEL
	19	Concert de Noël à 18H00	UFEL

Lingreville et nos enfants

PETITE ENFANCE : L'ASSMATLUDE

C'est avec beaucoup d'émotion et de joie que tout le monde c'est réuni le 5 juin afin de fêter les 10 ans du Relais Assistantes Maternelles.

Le spectacle présenté par la compagnie Jonglenotes et cofinancé par la communauté de communes et l'Assmatlude a fait le bonheur des petits et des grands qui se sont tous retrouvés, après le spectacle, autour d'un chaleureux goûter.



ECOLE PUBLIQUE DE LINGREVILLE

Encore une année scolaire qui s'achève, marquée par de nombreux événements et notamment le séjour à la montagne des élèves de CM1/CM2 dont le thème était l'étude du milieu montagnard.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le soir du 21 mars ils sont partis en car pour LESCUN dans les Pyrénées Atlantiques. C'est seulement après quelques heures de voyage, qu'ils ont découvert la beauté du site qui les attendait. Ce dépaysement fut riche en découverte de toutes sortes puisqu'ils se sont initiés à la sécurité en montagne, qu'ils ont étudié la faune et la flore mais aussi pratiqué le ski de fond. Comme toute bonne chose a une fin, c'est la tête pleine de nouvelles images et remplie de nouveautés qu'ils sont revenus à Lingreville le 28 mars.



Les élèves de CE1 et CE2, quant à eux, se sont rendus à l'aquarium de St Malo et c'est en compagnie d'un animateur qu'ils ont pu visiter les lieux et s'adonner à diverses activités.

L'après-midi, quant à lui, a été consacré à la visite de la ville de Saint-Malo.

En ce qui concerne les enfants de maternelles et CP, ils se sont rendus à la ferme pédagogique de Courcy le vendredi 2 avril. Nos petits ont pu caresser les jeunes vaches et s'initier à la traite de deux d'entre elles. Ils ont fait connaissance avec l'écrémeuse et ainsi fabriqué du beurre avec de la crème. Après le pique-nique du midi à côté des jeunes vaches, ils ont préparé la bouillie des cochons. Dans le poulailler, ils ont nourri les poules et essayé de les attraper. Pour finir, ils ont donné du foin aux brebis et à leurs agneaux et caressé les chèvres.



Si l'année scolaire fut riche en découverte de toutes sortes, la fin de l'année restera marquée par la fête organisée par les enseignantes en partenariat avec l'association des amis de l'école. Au programme, il y avait une exposition et des animations, suivies de la traditionnelle remise des livres, de jeux animés par les enfants et le barbecue autour duquel tout le monde s'est retrouvé avec beaucoup d'enthousiasme, histoire de clôturer l'année scolaire sur une touche de convivialité !

A noter aussi, le départ de Melle Lucas qui nous quitte après 4 ans passés à la direction de l'école et à s'occuper des CM1/CM2. Elle sera remplacée par Mme Audrey Dubourget qui remplira les fonctions de directrice. Mme Fontein nous quitte également, elle a eu la charge des CE1/CE2 pendant 4 ans et sera remplacée par Mme Marie-Christine Pardo.

EVENEMENTS

L'Education Nationale a mis en place un plan de développement du numérique dans les écoles rurales et a ainsi permis à 6700 communes de moins de 2000 habitants de pouvoir bénéficier de subventions concernant la mesure «Ecole numérique rurale». Suite à la validation du dossier constitué en association entre la commune et la directrice, Isabelle Lucas, l'école a donc acquis 14 ordinateurs portables.

Le vendredi 4 juin, le maire Jean-Benoît Rault, son adjoint Daniel Marie ainsi que la directrice, Isabelle Lucas, ont présenté les nouvelles acquisitions au député Alain Cousin.



Photo Manche Libre

La parole aux associations

LE MOT DE LA COMMISSION CULTURE-SPORTS-LOISIRS et ASSOCIATIONS

Nous avons pour but de promouvoir, soutenir et favoriser toutes les initiatives d'ordre associatif, social, culturel, sportif ou éducatif en faveur des jeunes et des adultes de notre commune. Nous souhaitons une communication entre les acteurs de notre territoire pour améliorer, évaluer vos besoins et encourager vos projets. La rédaction de ce bulletin municipal permet de vous informer sur la vie des associations et sur les diverses manifestations qui se déroulent sur Lingreville et sur le canton.

Jeunesse et Sports Actions Intercommunales

Une nouvelle commission devrait se mettre en place à la rentrée prochaine pour le soutien à la parentabilité.

Son objectif: Informations et accompagnement des familles en difficultés et prévention de la délinquance.

UN VIVIER D'ACTIVITES INTERCOMMUNALES

Vous trouverez une palette de loisirs et de sports que l'on peut pratiquer tout le long de l'année sur le canton.

ESCALADE :

Montmartin sur mer - TEL : 06 85 20 12 59

AQUAGYM - NATATION :

Montmartin sur Mer - centre PEP -TEL: 02 33 47 50 11

MINI-GOLF :

Camping les peupliers à Annoville -TEL: 02 33 47 67 73

PÉTANQUE :

Lingreville - TEL: 02 33 45 98 19

EQUITATION:

Centre équestre: Cours pour tous - TEL: 06 68 66 20 96
ou 02 33 45 56 20

RANDONNÉES:

Office de tourisme -TEL: 02 33 47 51 80

Nouveauté 2010: Le longe côte (marche en mer avec pagaie et combinaison)

TENNIS:

- Lingreville - 1 court extérieur - TEL: 02 33 47 54 62
- Hauteville - 8 courts extérieurs - 1 court couvert - cours particuliers et collectifs - TEL: 02 33 47 50 97

ROLLER-SKATEBOARD :

Rampe extérieure accessible à tous - Espace culturel à Montmartin Sur Mer

BASKET-BALL :

3 terrains de basket-ball et 2 terrains de Hand-Ball en extérieur accessible à tous (Gymnase de Montmartin Sur Mer)

SQUASH :

1 Court couvert - Treilly - TEL: 02 33 46 17 32 Mr Hue

VOLLEY BALL :

Stade de football - Hauteville s/mer -TEL: 06 89 86 16 67
Mr Billard

YOGA CHINOIS :

Initiation au Falun Dafa avec Michelle et Rémi - Hauteville Sur Mer - tel: 06 99 61 69 21

ESPACES CULTURELS

MUSÉE:

Musée maritime et des fours à chaux du Rey - Regnéville sur mer - TEL: 02 33 46 82 18

BIBLIOTHÈQUE :

Pour tous - Hauteville Sur Mer- TEL: 02 33 45 11 39

CINÉMA :

Ouvert toute l'année - Hauteville Sur mer
TEL: 02 33 47 52 22

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES:

Accès à internet- La souris de la plage - Hauteville sur mer TEL: 02 33 76 51 87

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

VITRINE : Vitrine des «artistes amateurs» Ancien magasin d'électroménager près de l'église au Bourg à Lingreville.



Vitrine de printemps sur le thème des fleurs

GALERIE D'EXPOSITIONS DE PEINTURE:

Ancien office de tourisme de Hauteville sur Mer
TEL: 02 33 47 61 79

CHÂTEAU DE RÉGNÉVILLE :

L'histoire du château dans les anciennes douves

BON A SAVOIR

La communauté de communes organise annuellement le premier samedi de septembre un forum destiné aux associations. Il est ouvert à tous et permet de découvrir les activités de celles-ci.

Union des Combattants de Lingreville

L'association des anciens combattants remercie les Lingremaises et les Lingremais qui se sont déplacés à la commémoration du 8 mai dernier plus nombreux que l'année précédente. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas guinguette et tout le monde est reparti enchanté. Nous espérons que cela se perpétue. Le Président remercie les membres bienfaiteurs de leur soutien.



Repas guinguette du 08 mai 2010

COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : Gilbert GOUET
- Vice président : Henri MEDDE
- Secrétaire : Dany FERRY
- Trésorière: Bernadette LEROUILLY
- Vice Trésorier : Richard LECONTE

Une commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le 5 Décembre à Lingreville avec un dépôt de gerbe au monument aux morts.

CONTACT: Gilbert GOUET - Tel : 02 33 45 06 89

LMH Sports

Enfin, les beaux jours sont arrivés et, avec eux, la fin des championnats pour les 121 licenciés du club LMH. Les dirigeants, sur le pont depuis la première semaine d'août, vont pouvoir goûter un repos mérité au vu des résultats de la saison 2009/2010.

Les débutants, toujours aussi nombreux le mercredi, ont participé à 12 plateaux sur la saison. Une seule fausse note, la faible implication des parents à la journée nationale des débutants le 29 mai. La nouveauté, pour cette catégorie, sera de pouvoir s'inscrire en septembre dès l'âge de 5 ans.

Les trois équipes poussins ont assumé presque toutes leurs rencontres tant en coupe qu'en plateaux. Un seul déplacement n'a pu être honoré, celui prévu à Equeurdreville, par manque de véhicules accompagnateurs.

Les deux équipes benjamins à 9 ont amélioré leur classement respectif de deux places entre les championnats d'automne et de printemps. Une de ces deux équipes découvrira le jeu à 11 la saison prochaine.

Les U15, autrefois dénommés minimes, après avoir gagné leur championnat d'automne et le droit de jouer au niveau District finissent dans le haut du tableau devant les équipes de Périers, Granville 2, Brécey, Tessy Moyon, Coutances 2, La Haye Pesnel et St James.

Les U17, ou cadets, en entente avec la Côte de l'Espace, remportent leur championnat en battant Condé au goal-average. Sept places de gagnées entre automne et printemps, bravo.

L'équipe seniors B, pour sa première année, et avec des jeunes qui n'avaient jamais joué au foot, termine à la seconde place avec un goal-average positif de 32 buts. Ces joueurs ont également fait un très beau parcours en coupe des réserves échouant sur le seuil des 1/4 de finale.

L'équipe seniors A a géré sa montée en deuxième division, notamment, en accrochant toutes les équipes du haut de tableau en début de saison. Le point de regret est évidemment que les matchs nuls trop nombreux ne payent pas au niveau des points. L'équipe a, à ce jour, atteint les 1/8èmes de finale en coupe du district.

La reprise de l'entraînement pour les jeunes se fera le premier mercredi de la rentrée scolaire et les nouvelles demandes de licence sont à retourner le plus tôt possible, accompagnées du règlement de la cotisation, auprès de l'un des dirigeants suivants : Gilbert Martin sur Lingreville, René Blanchet sur Hauteville ou Jean-Paul Henry sur Montmartin.

Prochaines animations du club:

- Foot des plages à Hauteville le dimanche 25 juillet.
 - Challenge Jérôme Martin, Granville / Dives, le 7 août.
- Lieu à préciser en fonction de l'état des terrains.

Assemblée Générale du club le vendredi 9 juillet.

Bonnes vacances et merci à tous



CONTACT : J.PAUL HENRY - Tel : 02 33 47 72 99

Retrouvez toutes les infos et photos du club sur son site internet : <http://monclub.net/lmhienne>

UFEL - Union des Forces Economiques de Lingreville

Lors de l'assemblée générale du 15 janvier 2010 il a été procédé à l'élection du nouveau bureau.

COMPOSITION DU BUREAU :

- Président : Judicaël Hue
- Vice Président : Christian Albentosa

Trésorière : Maryvonne Delamotte
Secrétaire : Christelle Jeanne
Trésorière Adjointe : Anne Marie Panier
Secrétaire adjoint : Albert Hairon

L'Ufel organise tout le long de l'année des manifestations (voir calendrier prévisionnel de juillet à décembre 2010).

Contact : Judicæel HUE - TEL : 02 33 45 07 68

Les Chasseurs

L'assemblée générale a lieu annuellement au mois d'août. Six battues annuelles sont organisées pour les nuisibles. Nous avons toujours notre piégeur agréé pour la société de chasse et la commune.

Une soirée est prévue au mois de mars 2011, la date n'est pas encore déterminée.



Adhérents : 53 chasseurs

Composition du bureau :

Président - Secrétaire: Bernard Darius

Vice-président: Julien Frémin

Trésorier: Francis Couenne

Membres Elus: Pierre Valette, Philippe Rouault, Bernard Ledouaron, Claude Girod

Membre Suppléant: Daniel Geffroy

CONTACT: 02 33 50 23 48

La Lingremaise

LE THEATRE (Mars 2010)

Les «Joyeux Farfelus» ont connu leur habituel succès et, répondant à la demande qui leur en avait été faite par le Lion's Club de Granville ils se sont produits le dimanche 25 avril sur la scène de la salle de l'Archipel à Granville.



Les Joyeux Farfelus en scène.

FETE DES COQUES D'OR

Lingreville-Plage - Dimanche 1er août 2010

Kermesse de la paroisse St Vincent de Paul du canton de Montmartin s/mer

11h: messe en plein air, à la plage.

12h30: apéritif.

Moules-frites midi et soir. Grillades. Galettes. Pâtisserie.

Stands - jeux variés - brocante paroissiale. Tombola.

A partir de 18h moules-frites.



Balade en calèche

ACL - Ateliers Créatifs de Lingreville

Deuxième année de succès dans le fonctionnement de cette association avec un bilan positif et des adhérents très motivés.

Cette petite association ne demande qu'à s'agrandir en accueillant de nouveaux membres et en ouvrant d'autres ateliers.

Une porte ouverte a été faite le 29 mai 2010 dans les locaux de l'association pour montrer au public les travaux réalisés cette année dans les divers ateliers. De nouvelles inscriptions ont été enregistrées.



Le 24 juin 2010 un pique-nique a été organisé pour réunir tout le monde afin de mieux faire connaissance. L'assemblée générale a eu lieu le même jour.

Les Ateliers Créatifs de Lingreville seront présents au prochain forum des Associations où auront lieu des inscriptions pour la rentrée de septembre.

SEANCES HEBDOMADAIRES

De 14H30 à 17H30

Dans les locaux de l'ancienne école libre, rue des écoles.

LUNDI : ART DU COLLAGE (Réalisation de tableaux à l'aide de découpages dans les magazines.)

MARDI : CARTONNAGE / ENCADREMENT (Façonnage de différentes boîtes, carnets, porte-photos, etc...)

JEUDI : SCRAPBOOKING (Mise en scène de photos sur des pages d'album)

VENDREDI : MODELAGE (Travail de la terre pour réaliser diverses sculptures)

CONTACT :
Mme PICAZO 02.33.07.43.22 ou 06.69.00.29.45

Le Club de l'Amitié

Pour le premier mai, le club a pensé aux résidents de la maison de retraite d'Annoville, en leur faisant profiter de cette journée « PORTE-BONHEUR ». Nous sommes allés porter quelques brins de muguet. L'émotion de certains pensionnaires fut plus forte que notre joie d'offrir et nous avons été récompensé par des larmes de bonheur. Nous pensons reconduire cette opération l'an prochain.

RENTREE DU CLUB ET DATES A RETENIR

La rentrée du club sera le 7 septembre, suivie de l'assemblée générale le 21 septembre prochain. Un concours de belote est programmé le 16 novembre et le repas de Noël le 14 décembre 2010.

CONTACT : Nicole Peltier -TEL : 02 33 46 22 15

Comité des Fêtes

La fête Saint Martin aura lieu le 10 et 11 juillet 2010. Le programme est le suivant :

Le samedi 10 juillet :

- 14h vide grenier
- 16h marché du terroir
- 19h restauration suivi du feu d'artifice animé par le groupe « FUSION »

Le dimanche 11 juillet :

- Loto champêtre pour la première année
- 14h Tournoi de pétanque



Spectacle de danse Fête St Martin

Association de défense des propriétaires de parcelles du Havre de la Vanlée et de la zone ouest de la commune de Lingreville

Cette association a pour but de représenter les propriétaires des parcelles dans la zone ouest de Lingreville. Une assemblée est régie annuellement au mois d'août à la salle communale de Lingreville.

Pour tout renseignement :
CONTACT : Mr Belhaire-02 33 05 00 38

La Pétanque

A-B-C-M club de pétanque -Terrain de pétanque
50660 LINGREVILLE

Dates à retenir :

Concours de pétanque tous les lundis après-midi des mois de juillet et août

Samedi 24 juillet 2010
Dimanche 1er août
Samedi 14 août

**CONTACT: Mr EGRET
06 22 90 29 64 ou 02 33 45 98 19**



Etat-Civil

MARIAGES

ANGOT Ludovic et GONTIER Virginie le 08/08/2009
BOUTIN Manuel et GLACIS Claire le 05/09/2009
JENNET Joël et GADBLED Gwendolina le 26/06/2010

NAISSANCES

YLEANG-DEPREZ Yanis le 13/07/2009
GERMANICUS Ethan le 21/07/2009
LEMOINE Emma le 09/12/2009

BRIENS Audrey le 05/03/2010

DÉCÈS

CARROUEE veuve DUBIN Arlette le 23/08/2009
GARDIE Hubert le 08/11/2009
POULLAIN Marcel le 03/04/2010
ECOLASSE Christian le 15/04/2010
RABY Noëlla épouse SAILLE le 18/04/2010
LEBRUN Thérèse veuve YONNET le 11/06/2010

Les événements 2010

Les fleurs de la mémoire 30 mai 2010 SAINT JAMES

C'est sous un ciel couvert, que s'est déroulée au cimetière américain de St James, cette manifestation annuelle, dédiée aux soldats américains tués sur le sol français lors du débarquement de juin 1944.

La cérémonie s'est déroulée après le passage de deux avions de chasse au dessus du site. Toujours émouvants, les discours des personnalités ont été prononcés en français puis en américain. Sonnerie aux morts, levée des couleurs et salves de fusils confèrent une émotion palpable parmi les nombreuses personnes venues à cette occasion fleurir les tombes qu'elles ont choisies de parrainer par solidarité avec les familles américaines qui ont perdu un fils dans ce combat. Les tombes du capitaine John.R MORAN, et des soldats John.F BAJZIK et Arthur.H HERZING, parrainées par la commune de Lingreville ont été fleuries.



Promenade du club de l'amitié au Haras du Pin



Elagage et broyage aux Verrouis, sur les parcelles du Conservatoire du littoral (photo Ouest-France)



Gastronomie

C'est la saison des barbecues pour changer un peu des saucisses-merguez voici 2 recettes parfumées. Avant de commencer n'oubliez pas de mettre le rosé au frais !

Le poulet en crapaudine (pour 4 pers.)

- un poulet fermier
- concentré de tomate
- 2 ou 3 gousses d'ail
- herbes de Provence (romarin, thym, sarriette.)
- huile d'olive, citron

Préparation :

Couper le poulet au niveau du dos dans toute sa longueur. L'ouvrir à plat et l'aplatir

Saler, poivrer, et le faire mariner pendant au moins 20mn dans un mélange d'huile d'olive et de citron.

Mélanger le concentré de tomates et les herbes de Provence et en badigeonner le poulet sur ses deux faces.

Faire griller au barbecue

La brasoucade

Recette à base de moules. Prévoir la quantité suffisante en fonction du nombre de convives.

Commencez par préparer le mélange suivant: huile d'olive, ail, thym, sarriette, romarin, une feuille de laurier, poivre, un peu de sel (attention les moules sont déjà salées). Cette préparation doit être conservée au frais au moins une heure pour que l'huile soit bien parfumée. Nettoyez les moules, réservez-les au frais

Au moment de les consommer, poser sur le barbecue une grande poêle (genre poêle à paella), et versez les moules dedans, en remuant pour qu'elles s'ouvrent.

Lorsqu'elles sont pratiquement cuites, versez votre préparation aromatique dessus, en remuant et laissez frire un court instant.

Vous pouvez rajouter au dernier moment un hachis ail et persil.

Bonne soirée autour du feu et n'oubliez pas les règles de prudence



